

Du 10 octobre au 27 octobre, les parisiens sont invités à devenir membres du Comité des Noctambules.

Les noctambules sont invités à s'inscrire jusqu'au 27 octobre sur le site paris.fr/nuit pour participer au tirage au sort des 30 représentants qui se tiendra au Rex Club, le 3 novembre à 22h.

Depuis sa création en 2014, le Conseil de la Nuit accompagne la Ville de Paris dans le soutien d'une vie nocturne partagée. Le Comité des noctambules associe aux travaux du Conseil de la Nuit tous les citoyens qui pratiquent des activités nocturnes à Paris, que ce soit dans les bars, les salles de concert, les discothèques, les musées, les bibliothèques, les centres sportifs, les parcs etc.

« En réunissant l'ensemble des acteurs, nous avons pu partir d'un diagnostic partagé pour mettre en place des actions efficaces, soutenues par tous. Il est essentiel de donner la parole aux noctambules, à ceux qui pratiquent des activités diverses à Paris la nuit, car ils ne sont pas organisés en syndicats ou en associations. L'élection du Comité des Noctambules viendra compléter la composition du Conseil de la Nuit. », souligne Bruno Julliard.

« Ouvert aux Parisiens mais aussi Franciliens, le Comité des Noctambules est une opportunité unique et le moyen d'expression de tous pour participer à la construction de la vie nocturne de notre capitale. », ajoute Frédéric Hocquard.

Le Conseil de la Nuit a été créé à la suite des États Généraux de la Nuit en 2010, pour répondre au besoin de concertation d'un secteur qui concerne une grande diversité d'acteurs : les institutions comme la Préfecture de Police, la Préfecture de Région, et les services de la Ville de Paris, les syndicats d'établissements (bars et boîtes de nuit), les syndicats de travailleurs, les associations de riverains, les associations de médiation. Le Conseil de la Nuit est à l'origine de plusieurs chartes de concertation locale ou de campagnes de sensibilisation et de communication à destination des noctambules. Il s'est notamment emparé de la question de la formation des professionnels de nuit.

Contact presse : Clara Paul-Zamour / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr